

La sécurité avant tout pour le feu d'artifice

Parmi les chantiers que demande l'organisation du feu d'artifice du 14 juillet à Lure, la sécurité est en haut de l'affiche.

Le feu d'artifice prévu le dimanche 14 juillet est calé depuis longtemps. Mais certains esprits chagrins se sont lancés dans des supputations. Pour y couper court, une mise au point a été effectuée ce jeudi au stade Cholley qui accueillera une partie des spectateurs le dimanche soir de la Fête nationale.

Stéphane Frechard, adjoint chargé des festivités du 14 juillet qui cultive en permanence la philosophie du « Rassembler ce qui est éparé » s'est tout d'abord « félicité de l'im-

plication des communes d'Amblans et Velote, Magny-Vernois, Roye, Saint-Germain et Vy-lès-Lure qui ont bien voulu s'associer à la cité luronne pour offrir un feu d'artifice de qualité au public, venu parfois de loin. »

Il ajoute que « 10 000 euros ont été investis dans l'opération. C'est dire si nous avons tous plébiscité la qualité. » Et d'espérer, avec les représentants des cinq autres communes qu'un « jour peut-être, de six comme l'Europe à ses débuts l'ensemble de la com-com nous rejoindra. »

Vingt minutes de spectacle

Les artifices seront tirés du parc de l'Abbaye dimanche vers 23 h pour une durée de vingt minutes. Il sera évidemment fermé au public, sans doute dès vendredi pour permettre l'installation du matériel. Le stade de rugby qui jouxte le parc recevra les spectateurs. Une nacelle est prévue pour que les tirs de faible amplitude soient lancés au-dessus des arbres pour ne rien perdre du spectacle. Sonorisé en plus.

Parmi les chantiers que nécessite l'organisation d'un tel événement, il en est un qui a mobilisé toutes les attentions : celui



De g. à d. : Fred Debely (Amblans), Micheline Zeller (Magny-Vernois) Stéphane Frechard (Lure) et Daniel Blanc (Vy-lès-Lure) ont fait le point sur la sécurité.

de la sécurité. La gendarmerie nationale et ses réservistes seront sur le pont. Un poste de secours sera tenu par les pompiers avec le renfort d'un infirmier, Stéphane Frechard en personne. Des bénévoles issus de la com-com seront répartis aux points stratégiques.

Un arrêté municipal complète le dispositif. De 19 h 30 aux environs de minuit, la circulation de tout véhicule, hormis ceux des services de secours et de sécurité, sera interdite depuis les intersections des rues Parmentier et Deubel ainsi que de la rue de Bourdieu et de l'ave-

nuée de la République. Le stationnement sera interdit sur cette zone.

La chaîne d'union formée par les six communes aura aussi pour but de mettre en exergue les trois valeurs fondamentales de la République : Liberté, égalité, fraternité.

10000

C'est en euros, le coût du feu d'artifice réglé par les six communes qui ont décidé de s'unir.